

Bulletin de vote par correspondance

Assemblée Générale Mixte d'Enercoop Normandie

À RETOURNER AVANT LE 17 MAI 2016 INCLUS, PAR COURRIER POSTAL OU E-MAIL

Bulletin de vote

Contact : 02 32 80 99 80

À envoyer à : contact@normandie.enercoop.fr / Enercoop Normandie - 45, avenue Robert Hooke 76800 Saint-Etienne du Rouvray

Nom Prénom

Structure

Domicile

Associé.e fondateur.trice ou associé.e
ratifié.e à l'AG 2016

Oui

Non

Si oui votez toutes ces résolutions,
aucune dans le cas contraire

Catégorie de sociétaire

Vote AG Extraordinaire

	Résolutions	Pour	Abstention	Contre
1ère	Article 9b : délai de versement des souscriptions			
2ème	Article 12a : suppression de la demande de copie de pièce d'identité pour les particuliers			
3ème	Article 12c : priorisation des catégories			
4ème	Article 14d : erreur de renvoi d'article + faute d'orthographe			
5ème	Article 27a : DG associé de la SCIC			
6ème	Article 27b : DGD associé de la SCIC			
7ème	Article 30 : lieux des Assemblées Générales			
8ème	Article 40 : vote en ligne			
9ème	Article 46d : faute de français			
10ème	Article 48: révision coopérative			
11ème	Article 50 : mise à disposition des documents			

Fait à

Le

Signature

Je suis informé.e que ce bulletin de vote par correspondance devra parvenir aux bureaux d'Enercoop Normandie aux adresses mentionnées ci-dessus, avant le 17 mai 2016, soit 3 jours avant la tenue de l'Assemblée (article 40 des statuts)

Bulletin de vote par correspondance

Assemblée Générale Mixte d'Enercoop Normandie

À RETOURNER AVANT LE 17 MAI 2016 INCLUS, PAR COURRIER POSTAL OU E-MAIL

Bulletin de vote

Contact : 02 32 80 99 80

À envoyer à : contact@normandie.enercoop.fr / Enercoop Normandie - 45, avenue Robert Hooke 76800 Saint-Etienne du Rouvray

Nom Prénom

Structure

Domicile

Associé.e fondateur.trice ou associé.e
ratifié.e à l'AG 2016

Oui

Non

**Si oui voter la première résolution.
Dans la cas contraire, votez à partir de
la 2è résolution**

Catégorie de sociétaire

Vote AG Ordinaire

	Résolutions	Pour	Abstention	Contre
1ère	Ratification des nouveaux et nouvelles associé.e.s			
2ème	Ratification de la cooptation de M. Benoit Parésy au Conseil d'Administration			
3ème	Approbation des comptes annuels			
4ème	Proposition d'affectation du résultat			
5ème	Remboursement des parts sociales			
6ème	Approbation des conventions réglementées			
7ème	Montant du capital			
8ème	Quitus aux administrateurs			
9ème	Modification du Règlement Intérieur de la Coopérative			
10ème	Évolution du modèle du Réseau Enercoop			
11ème	Groupe éthique			
12ème	Élections des administrateurs			
13ème	Formalités suite à l'AGO			

Fait à

Le

Signature

Je suis informé.e que ce bulletin de vote par correspondance devra parvenir aux bureaux d'Enercoop Normandie aux adresses mentionnées ci-dessus, avant le 17 mai 2016, soit 3 jours avant la tenue de l'Assemblée (article 40 des statuts)